Zeitschrift: Domaine public Herausgeber: Domaine public

**Band:** - (1977)

**Heft:** 420

**Artikel:** Drogue : le combat et les titres

Autor: [s.n.]

**DOI:** https://doi.org/10.5169/seals-1018821

## Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

#### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

**Download PDF:** 30.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

#### LE CARNET DE JEANLOUIS CORNUZ

## Marginaux

A propos de ce que j'écrivais (DP 416) sur le livre du docteur Olivenstein, « Il n'y a pas de drogués heureux », j'ai reçu d'un camarade de DP un mot qui me paraît mériter réponse : « J'ai buté, m'écrit-il, sur cette petite phrase : Ce n'est pas que je m'intéresse beaucoup au problème de la drogue, y voyant à tort ou à raison un épiphénomène (...) » Et il poursuit :

« Pour toute une troupe d'assoiffés, la drogue est devenue l'affaire du siècle. Je ne parle pas seulement des traficants, mais également de tout le lobby thérapeutique qui tourne autour de ça, s'en abreuve et y prend son pied, je parle également de « La Suisse » (...) qui publie des salades inédites avec témoignages et interviews des ténors et patrons de la psychiatrie, je parle des conseillers d'Etat qui produisent des projets de lois, des députés qui s'engouffrent derrière eux jugeant le filon payant. Alors, si la drogue c'est ça, on peut la qualifier d'épiphénomène.

» Mais justement, la drogue, ce n'est pas ça, et je voyais en toi plutôt l'éducateur attentif et prêt à percevoir de manière plus fine la question. Car la drogue, ce sont des visages dans la rue, on les croise ou on ne les croise pas, des projets anéantis, des vies bousculées, à la dérive, et c'est surtout la souffrance, telle qu'elle s'insinue partout, dans les hôpitaux, dans les prisons, dans les lieux où l'on enferme, où l'on exclut, où l'on cache. Tu conviendras je pense avec moi que cette souffrance-là n'est pas un épiphénomène... »

Je suis entièrement d'accord avec mon correspondant. Et je m'aperçois une fois de plus qu'on croit être clair, que je crois être clair, et que je ne le suis pas!

En effet, parlant d'un épiphénomène, je ne voulais pas du tout dire par là que c'est un phénomène secondaire, ou de peu d'importance. J'entendais le mot comme on l'entend quand on dit que la fièvre est (parfois) un épiphénomène de telle ou

telle maladie (éventuellement fort grave, éventuellement mortelle) — un phénomène qui n'a pas sa source en lui-même. C'est-à-dire qu'il est inutile, ou à tout le moins insuffisant, de combattre la fièvre (avec de la quinine, etc.), mais qu'il faut combattre la cause. De même, si par quelque miracle, par quelque disposition répressive, ou même par quelque moyen thérapeutique, nous parvenions à « guérir » les drogués, je ne crois pas que nous en serions beaucoup avancés. Car les causes du mal me paraissent politiques et je dirais métaphysiques.

Politiques: une société qu'un certain nombre de nos contemporains, et particulièrement des jeunes, trouvent invivable. Métaphysiques: une vie, aux yeux de beaucoup, dépourvue de sens profond... A propos de malaise que certains éprouvent à vivre dans notre société, je dois faire un second mea culpa:

J'ai défendu, en son temps, l'initiative visant à interdire l'exportation des armes. J'ai eu grand tort, je le reconnais. Nos adversaires nous disaient bien que la Suisse n'a pas à juger, à décider que les uns sont dignes de recevoir des armes et les autres pas. Je les rejoins aujourd'hui dans la joie qu'ils doivent éprouver en apprenant que l'arme qui a tué le procureur général Buback était de fabrication suisse, de même, à ce que l'on dit, que celle qui a servi à l'enlèvement de M. Schleyer. Dans les deux cas, la qualité était irréprochable.

J.C.

## Drogue: le combat et les titres

Drogue: le mot à peine prononcé, déjà les voiles se multiplient qui masquent la réalité. Le combat n'est à l'évidence pas celui que reflètent les titres de la presse quotidienne, d'autant plus importants que la « prise » est grosse, d'autant plus larges que la peine dictée par un tribunal est lourde. Le combat véritable est ailleurs, incroyablement difficile à cerner, encore diffus dans les chuchotements, toujours atomisé à travers les drames individuels. Un combat déroutant, tant est prise en défaut notre habitude de nous réfugier dans des solutions globales: à mal de société, remède de société... Ici, plus la vague s'étend, et plus la résistance, pour être efficace, devrait s'organiser, semble-t-il, sur des bases étroites.

On avait bien tenté de réagir sur une grande échelle. Rappelez-vous par exemple les propos tenus devant le Grand Conseil genevois par le conseiller d'Etat Fontanet, chef du département de justice et police en réponse à une interpellation sur le sujet. C'était en avril 1975. M. Fontanet avait défini les « intentions » du Conseil d'Etat genevois en la matière :

- 1. Augmenter les moyens techniques dont la police dispose pour lutter contre « les infractions en matière de stupéfiants », soit notamment augmenter les effectifs de la brigade des stupéfiants, accélérer la répression à l'égard des traficants (une tâche « prioritaire »), renforcer les mesures contre les trafiquants et consommateurs étrangers, imposer aux pharmaciens de « placer leurs produits à base de stupéfiants dans des coffres scellés au mur ».
- 2. Créer un conseil de surveillance en matière de toxicomanie « réunissant les représentants des milieux médico-sociaux, judiciaires, politiques et privés, à l'image, toutes proportions gardées du conseil de surveillance psychiatrique » (avec réunion d'un « bureau », chaque mois, pour faire le point de la situation).
- 3. Tirer parti de la nouvelle législation fédérale permettant aux cantons d'ordonner l'hospitalisation forcée des personnes dépendantes à des fins de désintoxication et de traitement.
- 4. Apporter un soutien officiel aux œuvres et aux organisations privées qui s'occupent des drogués.

L'exécutif genevois formulait en particulier le vœu que se crée une œuvre semblable à celle mise sur pied par les alcooliques anonymes ou par la Main-Tendue, « deux organisations dont l'efficacité réside dans leur indépendance à l'égard des pouvoirs publics »—

Et M. Fontanet de proposer ce diagnostic : « Dans un domaine ou se mêle souvent asocialité, margi-

On le sait, la nouvelle administration américaine est en train de reviser la politique des Etats-Unis en matière de stupéfiants... avec toutes les conséquences que cela suppose pour le reste du monde. Ainsi le conseiller spécial du président Carter a-til pu déclarer lors de la deuxième conférence mondiale des « communautés thérapeutiques » (cf. « Le Monde », 26.8): « La marijuana peut être cultivée partout aux Etats-Unis, et n'importe qui peut s'en procurer. Je crois que nous devons continuer à nous opposer fermement à sa légalisation, mais il faut bien voir que huit à neuf millions de personnes en fument régulièrement. Face à un phénomène d'une telle ampleur, la loi ne peut être appliquée systématiquement. Certains sont punis alors que d'autres ne le sont pas. Certains sont mis en prison et dotés d'un casier judiciaire sans profit pour la société. Cela fait peut-être plus de mal que les effets de la drogue elle-même ». En bref, le conseiller du président américain ne croit pas que « décriminaliser » l'usage de la marijuana entraînera une augmentation de la consommation ou de la production, fondant sa conviction sur l'expérience de l'Etat d'Orégon où l'usage de la marijuana est décriminalisé depuis trois ans.

nalité et délinquance, les pouvoirs publics ne peuvent pas tout faire; il est bon qu'il existe des organisations et des gens qui, sans relation de subordination, parfois sans relation quelconque avec les organes de l'Etat, peuvent être à même d'intervenir ».

Deux ans après, est-on toujours d'accord sur cette plateforme de combat ?

### POINT DE VUE

# La TGS lave plus blanc

Il me semble avoir lu, dans quelque gazette, que la France avait récemment produit de « nouveaux » philosophes.

Passons — car il doit s'agir en réalité de vieux modèles dont la peinture a été rafraîchie sommairement, juste de quoi éberluer les gogos du « Nouvel Observateur », toujours à la recherche d'une nouvelle savonnette philosophique.

Un brin plus intéressant me paraît être un autre courant : celui qui tente d'amalgamer biologie, cybernétique et politique.

Attention! Rien, là non plus, de nouveau.

Tout a déjà été dit par Aristote, Saint Thomas d'Aquin, Denis de Rougemont et une multitude de gens qui n'ont rien écrit parce qu'ils avaient plus urgent à faire.

Il s'agit, grosso modo, de ceci : se rendant (enfin) compte que les doctrines, les idéologies, les programmes communs, les anti-doctrines, les anti-idéologies et les anti-programmes pas communs et tout ce business reposent le plus souvent sur des racontars, un certain nombre de gens (sachant à peu près lire et écrire) se sont mis dans l'idée qu'ils pourraient éventuellement trouver quelques certitudes du côté de la science.

En d'autres termes, ils se sont imaginés qu'ils pourraient fonder « scientifiquement » une théorie politique.

Bon, l'intention est louable en même temps qu'un peu louche.

Comme, justement, un vague domaine de recherche se trouvait disponible à un prix abordable, les amateurs ont commencé d'arriver. Le domaine en question, c'est une idée vieille comme le monde qui fut baptisée « Thé-

orie générale des systèmes », il y a une bonne trentaine d'années par un certain Ludwig von Bertalanffy — un type très bien, d'ailleurs.

A coup d'équations plus ou moins différentielles, d'un chouïa de thermodynamique et de biologie, Ludwig von B. a montré — de façon sympathique, il faut le noter — que tout est dans tout et qu'une porte peut être ouverte ou fermée. (Cf. son livre paru chez Masson en 1973, ce qui est un scandale puisque l'édition originale en anglais date, sauf erreur, de 1968.) A la TGS, s'est superposée une couche de cybernétique — dont on ne sait pas encore très bien de quel bois elle se chauffe — et le tout a donné une espèce de théorie plus ou moins politique qui dit notamment que si les choses vont plutôt mal, c'est parce que tout est trop centralisé. Moralité: il faut faire ce que Denis de Rougemont recommande de faire depuis des siècles, à savoir créer des unités de petites dimensions, auto-gérées et fédérées entre elles par des liens souples.

En langage compliqué: il faut mettre en place des systèmes stables fondés sur des sous-systèmes instables. Bref, il ne faut pas faire ce que fait la France depuis Napoléon. Parce que ça finit mal avec des âneries genre Concorde et Super-Phénix.

Les gens que ce genre de théorie intéresse peuvent toujours lire « Le social et le vivant » d'un certain Joseph Fontanet, paru chez Plon. Pour un ancien ministre, c'est honnête. Evidemment, il considère la France comme la troisième planète du système solaire. C'est gênant, très, très gênant.

Mais enfin, un ministre, français de surcroît, qui se pose des questions, ce n'est pas très courant

M. Rudolph Gnaegi, lui, est-ce qu'il se pose des questions?

Gil Stauffer